

# NOTE D'INFORMATION - CRISE DU CORONAVIRUS

## PRODUCTEURS

L'équipe de l'Office de Tourisme assure une veille attentive pour vous accompagner au mieux dans cette crise. Vous trouverez ci-dessous un **récapitulatif des informations officielles** concernant votre activité, mais également **des idées**, ainsi qu'un **formulaire permettant de nous faire remonter les actions** que vous avez mises en place pendant cette crise.

Nous pourrions ainsi communiquer auprès du grand public sur vos activités spécifiques en ce temps de confinement.

### **Puis-je faire de la livraison à domicile et de la vente à emporter ?**

Oui, en respectant les règles de précautions sanitaires.

Vous retrouverez (pièce jointe) les consignes de protection à mettre en place pour les livraisons ou les ventes au magasin.

### **Nouveau dispositif : livraison de produits locaux en Nouvelle-Aquitaine**

Pour les agriculteurs, producteurs ou artisans la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Agence de Alimentation en Nouvelle-Aquitaine lancent une plateforme solidaire pour mettre en relation les producteurs pouvant effectuer des livraisons et les consommateurs de la région qui souhaitent se fournir en produits frais et locaux !

Cette plateforme sera mise en ligne le 27 mars, vous pouvez découvrir l'ensemble du dispositif mis en place sur :

<https://www.produits-de-nouvelle-aquitaine.fr/plateforme-s%E2%80%A6>

Le planning de déploiement de la plateforme sera le suivant :

- 25 - 30 mars : diffusion large de l'information auprès des producteurs via l'ensemble des partenaires et acteurs de la filière,
- 27 mars : inscription des producteurs sur la plateforme,
- 31 mars : ouverture de la plateforme au grand public et aux commerces de proximité.

### **Où retrouver des informations spécifiques à mon activité ?**

Pour toute question spécifique à votre activité, la Chambre d'agriculture de la Vienne reste à votre disposition par téléphone et par mail afin de vous accompagner.

N'hésitez donc pas à les contacter : **Tél. : 05 49 44 74 74**

### **Que faire pendant cette période de confinement ?**

Faites-nous connaître les services mis en place, nous pourrions en faire la promotion via nos réseaux sociaux notamment.

Si vous identifiez des besoins spécifiques (outils de vente en ligne, de pré-commande, etc.) contactez-nous, nous trouverons avec vous, des solutions et des outils pour y répondre.

Faites-nous remonter votre situation, les actions mises en place par votre structure et leurs modalités afin que nous puissions communiquer dessus auprès du grand public.

N'hésitez pas également à nous faire remonter vos questions, nous restons à votre disposition !

**Voici le lien pour le questionnaire :**

[https://docs.google.com/forms/d/17JGfU1yCgEWY8W7\\_HNm3t3xe7RNuxCLvsfCrr138Bmg/viewform?edit\\_requested=true](https://docs.google.com/forms/d/17JGfU1yCgEWY8W7_HNm3t3xe7RNuxCLvsfCrr138Bmg/viewform?edit_requested=true)

Une page spécifique a été mise en place sur le portail économique du Pays Loudunais.

Vous y retrouverez ces éléments mis à jour régulièrement :

[www.economie-pays-loudunais.fr](http://www.economie-pays-loudunais.fr)



**Office de tourisme du Pays Loudunais**  
2, rue des marchands – 86200 LOUDUN  
[contact@tourisme-loudunais.com](mailto:contact@tourisme-loudunais.com)

